



# FSU 83

N°64

## Fédération Syndicale Unitaire VAR



### Je vais mieux.

En ce mois de mars 2013 alors que le printemps est là, la journée de carence abolie, je me demande si je vais vraiment mieux. Certes, cette décision était attendue de tous les agents de la Fonction Publique, fonctionnaires et contractuel-les et il est certain que notre détermination et mobilisation ont compté dans cette décision. De plus, la journée de carence avait été dénoncée par toutes les organisations syndicales et était encore au cœur des revendications de la journée de grève du 31 janvier dernier. Je constate aussi qu'à ce jour la valeur du point d'indice est toujours bloquée et ce, depuis juillet 2010. Cette situation sans précédent a de graves répercussions sur les rémunérations et le

pouvoir d'achat de tous les agents. Au-delà de ses effets désastreux pour les personnels, une telle politique salariale pénalise la nécessaire relance économique ce qui contribue de fait à la dégradation de l'emploi. Apparemment, on ne change pas une politique qui perd, qui désespère toujours un peu plus les citoyen-nes, leur fait détester l'Europe tandis que montent les populismes.

Et puis, si je regarde vers le secteur privé, je trouve l'idée de «plus de sécurité», à moins qu'il ne s'agisse de «plus de flexibilité». Non, décidément, avec la FSU, je suis opposée à l'accord national interprofessionnel. Le 5 mars, on a donc manifesté avec la CGT et FO, à la fois pour dire non à la retranscription de cet accord dans la loi et aussi pour redonner de l'espoir alors que même le temps semblait contre nous dans le Var : pourquoi ne pas croire qu'une plus grande ambition sociale, c'est possible ?

En tant que femme, le mois de mars est aussi un moment où les luttes féministes sont un peu remises en avant et c'est très important pour moi. Oui, les inégalités perdurent, la loi sur les violences ne voit pas le jour... De façon plus positive, dans le Var, on a créé de l'unité et permis la réflexion en organisant avec la CGT et Solidaires une conférence-débat ; nationalement, on a retrouvé une ministre des droits des femmes disparue depuis vingt ans et signé un accord pour l'égalité dans la Fonction Publique. Avance-t-on ? Piétine-t-on ?

Entre unité et divisions, je pense aux mouvements de rapprochement et d'éloignement des organisations syndicales. Après les élections, le paysage syndical se recompose parfois sur le dos des salarié-es. Je sais que la FSU a appelé, et je m'en félicite, à voter contre M. Sarkozy, je sais aussi que ma fédération en toute indépendance, continuera à lutter pour que des avancées sociales aient lieu. Comment faire de l'unité ? Continuer à lutter quand on est d'accord sur certains points mais pas sur d'autres ?

Ce qui me réjouit le plus au fond, c'est de voir que justement, on se bat toujours et cela malgré tout. Pour un logement décent pour toutes, contre la pauvreté, pour une meilleure compréhension des cultures, des nations, contre les discriminations, pour une autre politique économique et sociale, contre la finance ... Tous les jours sur le site de la FSU du Var, on ne cesse de relayer de nouvelles initiatives : les conférences-débats sont légion, les rassemblements nombreux, les actions dont celle de l'éducation avec une manifestation nationale à Paris le 6 avril, se multiplient. On travaille aussi en intersyndicale, avec les associations, les partis : l'idée de construire est au centre.

Finalement je me souviens d'un texte de Sénèque lu il y a maintenant quelques années qui expliquait que seul un arbre qui a lutté contre le vent peut s'épanouir et devenir majestueux car la lutte nourrit et rend beau/belle. Au fond, je crois que c'est parce que je suis militante que je vais mieux !

Le travail de conviction que nous devons mener est bien là : convaincre de l'essentiel à savoir que la dignité est dans la lutte. Pour gagner des avancées sociales, il faut que le syndicalisme soit fort et uni en France et en Europe : faisons le pari que c'est possible !

Maryvonne Guignonnet, Secrétaire générale de la FSU du Var.

SOMMAIRE.	
P1 :	Edito.
P2 :	Après le congrès national.
P3 :	Entretien avec une EVS en procès avec l'EN ; la cour des comptes ; prévention de la récidive.
P4 :	Le CHSCT pour les territoriaux du Conseil régional ; CHSCT dans l'Education ; dans l'actualité ...
P5 :	Rentrée 2013 ; dans l'actualité suite ...
P6 :	Du côté du Snu Pôle Emploi ; desindexation des retraites ; pétition salaire dans la FP.
P7 :	Les collectifs, une expertise et un combat ; la journée de carence ; les CIO.
P8 :	Pessoa, se battre pour éviter la marchandisation de l'enseignement supérieur.

<b>jan / fev / mars 2013</b>
Trimestriel N° 64
Directrice de la publication
Maryvonne GUIGONNET
N° de commission paritaire :
0917 S 05032
Alpes Azur Imprimerie, Nice
Prix au numéro 0,76 €



**la Marseillaise**

**PRENEZ LE TEMPS DE VOUS INFORMER AUTREMENT !**

**Lisez la différence au Sud à gauche.**

**Offre spécial adhérent-es de la FSU :**

**DECOUVREZ GRATUITEMENT LA MARSEILLAISE TOUS LES JOURS PENDANT 1 MOIS.**

Il suffit de découper et remplir cet encadré et le renvoyer à : La Marseillaise, 19 cours Honoré D'Estienne d'Orves, BP 91862 Marseille cedex 1.

NOM :

.....

PRENOM :

.....

ADRESSE :

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

CODE POSTAL :

.....

VILLE :

.....

Age :

.....

Tel :

.....

e-mail :

.....

# La FSU a tenu son congrès en février dernier

*Faire le point sur l'actualité sociale, tracer des perspectives d'actions, mais aussi fêter les 20 ans de la fédération !*

Après avoir participé au congrès de la section du Var de la FSU, en décembre à La Garde, quatre délégué-es se sont rendu-es à Poitiers pour relayer les mandats varois. Un congrès est toujours un moment particulier dans la vie syndicale car il permet de rencontrer des salariés très différents mais qui partagent tous la même envie de transformer le monde dans lequel nous vivons. La semaine passée au Palais des congrès du Futuroscope aura permis d'enrichir nos plateformes revendicatives et de faire des nouvelles propositions qu'il convient désormais de porter avec force et conviction.

Les thèmes étudiés, classés en quatre parties (éducation, fonction publique, alternatives sociales, syndicalisme), ont donné lieu à des débats riches et approfondis à partir des propositions portées par les délégations départementales, les syndicats nationaux ou encore les tendances qui composent notre fédération. Sur le thème 1, le congrès a précisé tout ce que la FSU va porter pour faire « mieux d'Ecole ».

Sur le 2ème thème, au-delà des conditions de travail et de la question de l'emploi dans les services publics, le congrès a rappelé la nécessité d'un pilotage respectueux des personnels. La FSU a aussi confirmé son désaccord avec l'acte III de la décentralisation qui en l'état organise des mutations territoriales et une organisation de l'Etat qui échappe à la population et aux agents qui font vivre les services. Concernant le 3ème thème, les sujets abordés ont été nombreux et la FSU s'est efforcée de les inscrire dans des perspectives européennes et mondiales. Enfin, dans le 4ème thème, la FSU s'est engagée à continuer à rénover le syndicalisme en proposant des groupes de travail réguliers avec la CGT, Solidaires et les forces syndicales qui souhaiteraient y participer. Au final, un texte consacré à l'action a fixé des premiers rendez-vous et interpelle le gouvernement sur les enjeux lourds pour l'avenir et sur les attentes des citoyen-nes. La FSU y rappelle sa détermination. Forte de ses propositions, elle y

insiste sur son engagement dans les actions qu'elles soient sectorielles, pour l'ensemble de la fonction publique ou interprofessionnelles et indique qu'elle mettra tout en œuvre pour construire avec les personnels le rapport de forces pour gagner sur les revendications et porter nos ambitions.

Par ailleurs, ce congrès aura eu une saveur particulière. En effet, 20 ans après sa création, la FSU est devenue une force incontournable du monde syndical. En témoigne la présence de Thierry



Lepaon, amené à remplacer Bernard Thibault à la tête de la CGT ou encore celle d'Annick Coupé, chef de file de Solidaires. Pour fêter ses 20 ans, la FSU a rappelé qu'elle ne se résignait pas à la division syndicale, ni au pessimisme ni au fatalisme. A l'occasion de son discours de clôture, Bernadette Groison illustre ce propos en citant Jean Paul Sartre : «la vie humaine commence de l'autre côté du désespoir». La secrétaire générale a rendu hommage à toutes les militantes et tous les militants qui ont contribué à faire naître et développer la FSU, avec une pensée parti-

culière pour les anciens secrétaires généraux : Michel Deschamps, Daniel Lebret, Monique Vuailat, Pierre Duharcourt, Gérard Aschieri, ou encore Raphael Szajnfeld (responsable d'Unité Action) et François Castaing (responsable de l'Ecole Émancipée). Avec des discussions vives, des coups de gueule, des débats passionnés aussi, la FSU a toujours su être réunie face aux grandes décisions à prendre, face aux responsabilités à assurer vis à vis des personnels. Michel Deschamps a écrit dans l'édito du journal de congrès fondateur de Mâcon en 1993 : «A la FSU, l'orchestre fait parfois des couacs mais la partition est bonne» et Gérard Aschieri avait conclu le congrès de La Rochelle par ces mots «Et pourtant, elle tourne...». Une sorte de constante...mais oui, elle tourne depuis 20 ans, avec son caractère, ses ambitions, sa force, l'énergie et la conviction de ses militant-es animé-es par un même projet syndical !

Manu Trigo.

# Entretien avec une EVS en procès avec l'Education Nationale.

Fati Fiandino, ancienne EVS, attend le délibéré du Conseil des prud'hommes de Draguignan, le 3 mai prochain, qui devra statuer sur le litige qui l'oppose à l'Education Nationale pour absence de formation.

Cette EVS a vu son contrat se terminer au 31 décembre 2010 sans possibilité de renouvellement, après 3 ans de fonction dans l'Education Nationale en tant que précaire. Pendant ces années, elle n'a pas eu droit à la formation qu'aurait dû lui dispenser son employeur pour ce contrat dit d'accompagnement vers l'emploi en contrepartie des aides financières de l'Etat et des exonérations de charges.

Aujourd'hui, elle nous explique ce qui l'a poussée à déposer ce recours et nous livre ses impressions.

## Pourquoi avoir accepté un emploi précaire ?

J'étais au chômage, Pôle Emploi m'a contactée. Ils m'ont d'abord proposé un contrat de CES dans un collège pour faire du secrétariat, ceci pendant 3 ans. Puis, le contrat terminé, j'ai eu une nouvelle période de chômage d'un an. C'est là que Pôle Emploi m'a proposé ce poste d'EVS en contrat CAE à l'école de La Garde Freinet. C'était leur seule proposition.

## Tu as été embauché en tant qu'EVS/AVS, en quoi consistait ton travail ?

J'aidais à la direction. Je jonglais entre différentes tâches sous la responsabilité de la directrice : répondre au téléphone, traiter le courrier, les mails, comptabiliser les absences des élèves et contacter les familles pour justifier ces absences. Je contribuais à l'accueil des enfants, étant chargée de l'ouverture et fermeture du portail ou bien en apportant une aide ponctuelle dans une classe. J'ai également aidé à la scolarisation d'une petite fille handicapée 2 matins par semaine. Ces tâches nécessitaient une grande polyvalence, avec des compétences aussi bien organisationnelles que relationnelles et sociales. C'était un travail enrichissant qui m'a appris beaucoup sur la vie de l'école.

## Trouves-tu normal que l'Education Nationale ait recours à ce type de contrat ?

Dans le fond, maintenant que je connais le principe, non. Avec le recul, on se rend compte que ce n'est bien ni pour les EVS qui fondent un espoir dans ces emplois et espèrent être renouvelés ou évoluer vers un nouveau métier et qui se retrouvent « le bec dans l'eau », ni pour l'école car le turn over de ces personnels ne permet pas un travail efficace. Personne ne s'y retrouve, ni les enseignants, ni les enfants qui doivent s'habituer à de nouvelles têtes. Je suis partie quand je commençais à être vraiment efficace.

## Tu as attaqué en tribunal l'EN avec l'aide du SNUipp-FSU : pourquoi ?

J'avais déjà été en contact avec le SNUipp pour des questions sur le renouvellement de mon contrat.

Quand j'ai su, par leur bulletin, qu'ils proposaient d'aider à constituer un dossier pour un recours aux prud'hommes, je les ai contactés.

Je souhaitais, de cette manière exprimer mon mécontentement, je me sentais lésée de me retrouver à la case départ, sans rien, alors qu'on nous avait fait miroiter des formations qu'on n'a jamais eues.

C'était un désir de justice et également un besoin de mener une action qui mette à jour les dysfonctionnements liés à la précarité : aucune garantie d'être réembauchée, tous les 6 mois sur le quivive, dans l'attente du renouvellement. On a toutes l'impression d'avoir été menées en bateau, on n'a eu aucune considération alors que tout le monde était content de nous, notre travail n'était pas inutile et les directeurs ont senti la différence quand nous n'étions plus là.

## Comment vois-tu la suite ?

Pour le moment je suis au chômage.

Je ne vois pas très bien ce qui pourrait nous arriver, est-ce qu'il y aura un contrat plus sûr jusqu'à la retraite ?

Entretien réalisé par Isabelle Jouas.



Fati Fiandino attend le résultat du recours.

La Cour des comptes juge sévèrement l'Education Nationale sur ses obligations de formation professionnelle des EVS, « les réalisations en matière de formation ou d'accompagnement ne sont pas toujours à la hauteur des engagements pris par les rectorats, en raison d'un déficit de moyens humains et financiers pour conduire les actions prévues dans ces conventions ».

D'autre part, une étude commandée par le Ministère du Travail de la formation professionnelle et du dialogue social conclut que parmi tous les salariés en CUI-CAE, ce sont ceux employés par l'Education Nationale qui ont le moins de chances d'être en emploi 6 mois après la fin de leur contrat et ce en grande partie à cause du manque de formation professionnelle (cf étude DARES 10/12).



La conférence de consensus relative à la prévention de la récidive a rendu ses conclusions et formulé des préconisations qui achèvent le processus de la conférence après 5 mois d'audition où le snepap-fsu a pris toute sa place. Les medias se sont emparés des débats et ont relayé l'idée que la prison n'est pas la solution des solutions et qu'elle crée aussi de la délinquance. Les analyses du snepap-fsu n'en disaient pas moins ! Beaucoup de journaux mettent aussi en avant le fait que François Hollande s'est déjà prononcé pour la création d'une peine de probation, ils écrivent aussi qu'il lui faudra un certain courage politique pour faire admettre les libérations conditionnelles d'office et la plupart des préconisations du rapport...

## Dans l'actualité

### Tristes débats !

Jacques Myard, le député UMP des Yvelines, membre de la Droite populaire n'a pas laissé passer l'occasion d'élever le débat à l'Assemblée nationale lors des discussions sur l'adoption du projet de loi sur la refondation de l'école : «Les langues, et j'en connais quelques unes, ça ne s'apprend pas au CP, ça s'apprend à partir de 15 ans quand on va voir les petites Anglaises... Je sais, vous allez encore me traiter de sexiste ! » On ne voit pas pourquoi...

### A table ! ...ou pas...

l'UFC-Que Choisir a publié les résultats de son enquête sur les cantines dans 606 communes et établissements scolaires. Alors que les élémentaires publiques connaissent une montée en régime de la qualité (note de 15,2), le secondaire public obtient des résultats décevants avec 12,6/20 (13,1 pour les collèges et 12,2 pour les lycées). Les menus avec choix laissent en effet les élèves consommer certains aliments à des fréquences très inférieures à la norme (2 fois moins de poisson et 3 fois moins de viande). Le bonnet d'âne revient au privé avec une moyenne d'à peine 10 dans le secondaire...

### Dégradation de l'environnement en Chine

Au moment où les Pékinois passaient d'un taux astronomique de particules dans l'air à une anormale tempête de sable venue du désert de Gobi, ce sont les habitants de Shangai qui découvrent avec stupeur que plus de 3 000 porcs, décimés par une épidémie de circovirus, ont été jetés dans le fleuve Hangpu, qui fournit son eau potable à une partie de cette mégalopole de plus de 20 millions d'habitants !

# CHSCT pour les agents du conseil régional PACA.

Le CHSCT de la Région PACA est une commission paritaire d'écoute, de dialogue, d'échanges et de propositions afin que les cas évoqués trouvent une solution rapide et acceptable pour les personnels concernés.

Sur l'année scolaire 2012-2013 il se sera réuni trois fois (novembre, février et mai). Généralement le responsable SNUACTE du département est alerté par les agents régionaux des services ou des lycées suite à des risques professionnels (hygiène, sécurité et qualité des conditions de travail).



rité et qualité des conditions de travail).

Depuis le 1er janvier 2013, deux établissements du Var nous ont alertés. Nous nous déplaçons toujours sur place, visitons, inspectons ... Avec l'aide des personnels concernés, des dossiers étayés par des photographies sont réalisés et transmis aux élus SNUACTE du CHSCT.

A ce jour les problèmes ont été traités et une issue favorable a été trouvée. Syndicalement tous les dossiers sont suivis depuis le signalement jusqu'à l'aboutissement final.

Le SNUACTE est le premier syndicat du CHSCT avec 40% d'élus qui sont à vos côtés. Les conditions de travail et de sécurité sont un enjeu important de nos métiers, il ne faut pas laisser se dégrader les situations et ne jamais hésiter à nous contacter.

Responsable SNUACTE 83/FSU  
Nonce BIONDI,  
nbiondi@REGIONPACA.FR.

## Les CHS - CT : une nouvelle fenêtre pour la défense des personnels !

Les délégué-es siégeant peuvent être saisis de toute question concernant : la prévention et l'information dans les domaines de la santé (notamment les conditions de travail), de la sécurité, de l'hygiène, l'adaptation des postes de travail, la médecine du travail, ... Pour mieux comprendre le rôle des CHS CT, nous vous invitons à télécharger la récente brochure FSU Santé au travail: <http://sd83.fsu.fr/spip.php?article358>

Le rôle de la FSU est donc primordial pour transformer ces instances en un véritable levier pour changer les conditions de travail. On ne le redira jamais assez : l'employeur est responsable de la santé et de la sécurité des salarié-es. Il est donc tenu de supprimer les risques, de les prévenir, et de réparer.

L'action sur le terrain (notamment de par les visites d'établissements effectuées par vos élu-es) se trouve enrichie de l'implication indispensable

des personnels sur leurs conditions de travail et sur le travail lui-même.

La détermination de la FSU et les mobilisations diverses ont permis l'abrogation prochaine de la journée de carence, annoncée par le ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique (mesure présentée lors de la prochaine loi de finances et qui pourrait entrer en vigueur au 1er janvier 2014). Cette mesure était injuste et pénalisante car constituait de fait une nouvelle baisse de pouvoir d'achat en prélevant de facto 1/30ème de salaire pour chaque arrêt maladie.

Faisons en sorte qu'il ne s'agisse que d'un premier pas vers d'autres mesures attendues (comme le renforcement de la médecine préventive par exemple) !

**N'hésitez pas contacter vos élu-es FSU pour le secteur éducation :**

<http://sd83.fsu.fr/spip.php?article333>

Maude Favennec

## Rentrée 2013.

Qu'en est-il exactement dans nos écoles, collèges et lycées alors que le gouvernement Hollande arrive au pouvoir avec l'ambition de rompre avec la précédente politique éducative, de refonder l'école et de faire réussir tous les élèves ?

### Rentrée scolaire 2013 dans le premier degré : malheureusement le compte n'y est pas !

Force est de constater que départementalement et nationalement les moyens mis à la disposition des écoles maternelles et élémentaires sont largement insuffisants aux regards des enjeux. Septembre 2013 sera encore une fois synonyme de classes surchargées, d'enseignant-es absent-es non remplacé-es, d'enfants de 2 ans non scolarisés, de personnels spécialisés pour traiter la difficulté scolaire en nombre très insuffisant, .... Et la liste est malheureusement encore bien longue. Mais comment peut-il en être autrement avec une dotation

certes positive mais réduite à peau de chagrin avec 19 postes pour le département du Var ? Parmi toutes les demandes d'ouvertures de postes portées par la FSU,

65 n'ont pas été suivies par le DASEN !

### Pour les CPE et les personnels non enseignants dans le Var

Pour les administratifs, 2 postes sont créés (Jean Moulin à Brignoles et Pierre de Coubertin au Luc) sans que l'on sache encore s'il s'agit d'implanter des postes C ou B. La qualité de « fondé de pouvoir » est créée, cette création dans chaque agence comptable d'au moins un personnel de catégorie A permettra d'aider au travail de l'agent comptable. 2 agences comptables sont supprimées dans l'académie, le Var n'est pas touché pour le moment (en 2014, en revanche, l'agence comptable de la Coudoulière sera fermée) mais on peut encore une fois regretter que ces agences aient à gérer parfois jusqu'à 11 établissements alors que la FSU demande qu'un maximum de 6 établissements soit la règle. 2 emplois d'assistant-es sociaux sont de plus créés. Enfin pour les CPE, 2 postes sont implantés à Saint Zacharie pour l'un d'eux et à Bonaparte et Langevin avec pour chacun 1/2 poste. L'administration nous a expliqué qu'à moyen terme, l'objectif est de ne plus avoir de 1/2 postes en établissement, la mesure sur Langevin et Bonaparte permet d'arriver à un chiffre rond. Or, d'autres établissements ont encore des 1/2 postes : nous avons fait remarquer que le collège l'Herminier qui avait perdu un 1/2 poste il y a trois ans en même temps qu'Eluard aurait aussi dû bénéficier de cette mesure, idem pour Emile

Thomas. Enfin avec un déficit de 0,8, le lycée de Costebelle aurait dû être prioritaire après Saint Zacharie. On nous a répondu que quand on pourrait faire plus ....

### Pour le second degré, on peut encore se demander : le changement, c'est pour quand ?

On nous avait annoncé une amélioration sensible et le compte n'y est pas : certes en lycée professionnel, la rentrée sera moins catastrophique que les années précédentes mais le secteur ayant été sinistré, il s'agit de mesures de sauvegarde.

En lycée, le gain démographique permet pour la 1ère fois depuis plusieurs années de créer 26 postes (sauf à Draguignan où le sinistre décompte se poursuit) mais ne permet pas de faire baisser des effectifs de plus de 30 élèves en section technologique et de 35 élèves en série générale.

La situation est très préoccupante pour les col-



lèges qui subissent massivement les suppressions de postes, chaque élève « perdu » entraînant une perte de plus de 2 heures dans les DHG : 10 mesures de carte scolaire en

collège et une en SEGPA, quelle déception pour les collègues qui gèrent chaque jour des classes de plus en plus lourdes ! Au final avec 39 fermetures et 14 créations, les collèges et SEGPA perdent 25 équivalent temps plein

En outre, 67 postes à complément de services illégaux (car regroupant deux postes dans des communes différentes) subsistent dans le Var. Notre intervention a permis d'en modifier ou d'améliorer quelques uns.

En fait le grand gagnant du «léger mieux», c'est la marge de gestion destinée à accueillir les stagiaires du second concours de recrutement dont on sait encore peu de chose aujourd'hui. Si nous adhérons à la volonté de former des enseignant-es nous ne pouvons nous contenter de le faire sur les moyens d'enseignement des établissements et ce n'est pas comme cela que l'on mettra un terme à la crise profonde du recrutement. Nous continuerons donc à réclamer des heures et des postes pour enseigner !

Refonder ambitieusement l'école relève de l'utopie si les moyens nécessaires à la réussite des élèves ne sont pas au rendez-vous !

La FSU appelle les personnels à participer massivement à la manifestation nationale pour l'éducation à Paris le samedi 6 avril prochain.

Cédric Turco, Maryvonne Guignonnet, Coline Rozerot.

Revue FSU N°64, Mars 2013

### Le droit du travail enfin en prison ?

Une rémunération à 3 € de l'heure, un article 717-3 du code de procédure pénale qui stipule qu'il n'y a pas de contrat de travail pour les détenus, c'est sur cette situation que le Conseil constitutionnel devra se prononcer suite à la transmission d'une question prioritaire de constitutionnalité après que deux détenus de Metz ont saisi les Prud'hommes.

Réponse dans les trois mois.

### Vous avez dit morale et civisme ?

L'enseignement moral et civique adopté dans la loi sur l'école devrait être imposé également aux hommes politiques et en particulier au Député UMP et ex-conseiller spécial de l'ancien président de la République, Henri Guaino qui a estimé sur Europe 1 que le juge bordelais Jean-Michel Gentil avait «deshonoré un homme, les institutions, la justice» en mettant en examen Nicolas Sarkozy. Rien que cela...

### La presse anglaise défend les salarié-es français...

F. Gibbons dans *The Guardian* du 22 février prend la défense des travailleurs de Goodyear, attaqués par le patron de Titan International qui les a accusés de ne travailler que trois heures par jour. «Les flâneurs de l'usine Goodyear d'Amiens ou les prétendus travailleurs comme les a brocardés Morry Taylor, le patron de Titan, ne travaillaient effectivement que trois heures par jour juste parce qu'ils sont à temps partiel, à cause des caprices du capitalisme mondial». Il ajoute plus loin que : «Le plus gros problème, en France, ce ne sont pas les salariés, mais la façon dont ils sont dirigés et organisés ». A bon entendeur... Brèves «actualité» réalisées par Benoît Casals

## Salaires ?

Après quatre mois de concertation, la ministre Marilyse Lebranchu a proposé aux organisations syndicales de la Fonction Publique l'ouverture d'une négociation sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations. Depuis trop longtemps les salaires des fonctionnaires sont en baisse et connaissent un déséquilibre croissant lié à l'augmentation toujours accrue de l'indemnitaire au détriment de l'indiciaire. Cela se traduit par une individualisation exacerbée et une mise en concurrence des agents entre eux. Si la FSU apprécie positivement l'annonce d'ouverture d'un chantier de négociation sur la reconstruction des grilles, l'intégration d'une partie des indemnités dans le salaire et la rénovation des statuts, elle constate que le gouvernement n'entend toujours pas répondre aux urgences en matière de pouvoir d'achat par l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice pour l'ensemble des fonctionnaires. En effet, la seule mesure annoncée est le décontingement du 8<sup>e</sup> échelon du dernier grade de la catégorie C : c'est un premier pas compte-tenu de la situation des agents aux salaires les plus bas, mais si la FSU s'en félicite, c'est encore très insuffisant.

La réunion des fédérations des fonctionnaires a permis la mise en place d'une pétition commune.

**La Pétition salaires emploi dans la Fonction Publique, FSU, CGT, CFDT, UNSA, Solidaires, CGC, CFTC est disponible à cette adresse : <http://site-syndicat.org/petition/index.php?petition=11> à signer et à faire signer !**



## Du côté de Snu-Pôle Emploi...

### Des analyses collectives.

L'Accord National Interprofessionnel signé en janvier a donné lieu à une journée d'action le 5 mars. Pour la section SNU FSU Pôle emploi du Var, cette journée a pris la forme suivante : nos adhérent-es ont pu prendre connaissance du texte et de 3 analyses différentes (celle de la FSU, celle de la Fondation Copernic et celle de Gérard Filoche, inspecteur du travail en retraite). C'est ainsi qu'on a pu comprendre que « sécurisation de l'emploi » rime avec négociations sans obligation de résultat, que « sécurisation des parcours professionnel » rime avec détricotage du droit du travail, quant aux « droits rechargeables à l'assurance-chômage », nos adhérent-es ont pu lire dans l'accord qu'ils s'appliqueront de manière « à ne pas aggraver le déséquilibre financier de l'assurance chômage ». A celles/ceux qui doutent encore de la dangerosité d'un pareil accord, je recommande la lecture des analyses mentionnées...

### Les élections en PACA.

En Paca, les élections professionnelles ont eu lieu le 12 mars à Pôle Emploi. Le SNU FSU a reculé de 3% par rapport aux élections du 2010, mais se retrouve avec 3 élu-es au Comité d'Etablissement (sur 19 membres) et 5 élu-es Délégué-es du Personnel (sur 24 membres). Six autres organisations syndicales se partagent les autres suffrages exprimés (FO, CGC, CGT, CFDT, SUD et SNAP). Première organisation syndicale dans le collège 1 (celui des employé-es), nous avons aussi progressé dans le collège 3 (agents de maîtrise et cadres, dont les psychologues ex-AFPA). C'est dans le collège 2 (technicien-nes) que nos scores ont baissé. Une première réunion du Comité d'Etablissement a élu une collègue SNU Secrétaire du CE. Le vote pour le CHSCT aura lieu normalement d'ici une quinzaine de jours. 14 sièges à pourvoir... Nous espérons avoir 3 élu-es.

Comme bien souvent, le meilleur score est celui des abstentionnistes : plus de 35% de nos collègues n'ont pas jugé nécessaire ou utile de s'exprimer par leur vote.

Souhaitez-nous beaucoup d'énergie, de méthode et de persévérance pour obtenir le meilleur dans les négociations à venir sur les 3 prochaines années ! Le meilleur pour nous permettre de faire notre travail dans de bonnes conditions en ayant toujours le souci de rendre un Service Public de qualité !

Cécile Davril.

### RETRAITES A L'INDEX

Le gouvernement a annoncé, mardi 19 mars, une revalorisation des pensions de retraites de 1,3% à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013. Cette revalorisation correspond à une prévision d'inflation de 1,2% (hors tabac) pour 2013, à laquelle le gouvernement ajoute une correction de 0,1% correspondant à l'écart entre l'inflation constatée en 2012 (+1,9%) et la prévision initiale (1,8%). Cette revalorisation ne fait pourtant pas le compte !

Lutter contre la grande pauvreté (qui concerne 10% des retraités !), lutter contre les inégalités (notamment hommes/femmes), garantir un niveau de vie des retraité-es proche de celui des actifs devrait être l'objectif d'une société développée comme la nôtre.

Pourtant le gouvernement veut imposer encore plus d'austérité aux retraité-es : augmentation de la CSG à 7,5%, remise en cause de l'abattement de 10%... Et, pour les retraité-es, il vient de décider une nouvelle taxation de 0,3% (la CASA, contribution additionnelle à la solidarité pour l'autonomie) à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013 (destinée au financement de l'aide à l'autonomie) !

Aujourd'hui, de nouvelles mesures sont annon-

cées sur le financement des retraites.

Les organisations syndicales FSU, CGT, FO et Solidaires s'opposent avec force à la désindexation des retraites par rapport à l'indice INSEE. Cela aurait pour conséquence de marginaliser au fil des ans les retraité-es par rapport au reste de la société et d'accentuer encore plus la paupérisation d'une grande partie des retraités.

Ces organisations se sont adressées au Président de la République en ce sens et ont rappelé leurs revendications : un rattrapage ; des mesures pour les retraites et pensions les plus faibles ; aucune retraite inférieure au SMIC ; une prise en compte l'évolution des dépenses contraintes qui représentent les 3/4 du budget des 20% des retraité-es les plus pauvres ; la suppression des 0,3% de la CASA des retraité-es impossibles

Pour sortir de la crise, notre pays doit se donner des objectifs ambitieux qui conduisent à des progrès et à une vie meilleure pour tous. Les dispositions avancées par le gouvernement auront des conséquences néfastes pour les retraité-es actuelles mais également pour les retraité-es futurs.

Nous devons les combattre, ensemble !

Michel Fortuna.

## Des collectifs, une expertise et des actions.

Depuis quelques années, les collectifs se sont multipliés dans le Var et la FSU y participent pleinement. Avec l'actualité, des problématiques ont émergé, des questions complexes qui ont besoin de la réunion de tous les acteurs sociaux pour être analysées, établir des revendications et mettre en place des actions. Pouvoir travailler les demandes sociétales nouvelles ou anciennes avec les autres confédérations et fédérations syndicales, les associations, les partis politiques, est essentiel pour faire avancer nos idées progressistes, facteur de progrès sociaux. Les fédérations, dans l'unité, sont en mesure d'aborder les questions plus larges de société, elles enrichissent leurs réflexions, elles arrivent à faire le lien entre associations et partis politiques qui jouent tout leur rôle dans les collectifs et surtout elles peuvent être un moteur de mobilisation.

De plus, les responsabilités politiques des territoires se sont aussi accrues, les syndicats sont questionnés et doivent voter par exemple au CESER (conseil économique, social environnemental régional) ou ailleurs et donner leurs avis sur les politiques de transports, de logement ...

S'il n'est pas toujours possible de travailler avec toutes les fédérations (certaines jugent qu'elles ne doivent pas s'investir dans des problématiques sociétales, d'autres qu'il s'agit là d'enjeux trop politiques), nous arrivons à développer un travail commun avec la CGT et Solidaires et ponctuellement avec d'autres. Les partis de gauche répondent présents, les associations spécialistes des sujets abordés y trouvent une possibilité de rendre plus visible leurs analyses.

**Le collectif varois de défense de l'accès aux soins** a été à l'initiative d'une action le 9 mars qui s'est déclinée à Toulon et à Draguignan et qui a permis de sensibiliser la population aux conséquences des réformes hospitalières, aux problématiques de la santé, aux fermetures d'établissements locaux ... Une autre action du même type aura lieu le 6 avril à Brignoles et à la Seyne. Un nouveau collectif est né pour s'occuper de la **problématique des gens du voyage et des Roms** : après les expulsions en série dans le Var, l'absence de solutions trouvées, les enfants qui sont déscolarisés ... il fallait agir d'autant que l'incompréhension des citoyens envers les gens du voyage peut être grande et qu'il faut rappeler les lois qui existent, la liberté de choisir son mode de logement, les discriminations sous-jacentes... La grande soirée d'échanges et de réflexions : "Roms citoyens à part entière" organisée par le CSC Nelson Mandela et le collectif, le jeudi 28 mars a été aussi une façon d'aborder la

problématique. **Le collectif pour le logement** a été à l'initiative d'un rassemblement le vendredi 15 mars pour l'arrêt des expulsions, la baisse des loyers et du prix de l'énergie, un logement décent pour tous. Tout cela eut lieu à 17 h 30 sur la Place de la Liberté mais le combat ne s'arrête pas là. **RESF** (Réseau éducation sans frontières) doit continuer aussi malheureusement son travail et soutient les enfants et leurs familles menacés d'expulsion, il organise une permanence tous les mercredis après-midi dans les locaux de la FSU. **Le collectif contre la dette** en apprend tous les jours un peu plus sur les prêts toxiques que détiennent les mairies du Var et continue aussi son travail de réflexion et de lutte, il a organisé une soirée avec une projection de film et un débat le 28 mars au Royal à Toulon intitulé «du capitalisme financier à la dette publique». **L'intersyndicale** qui a commencé à se mettre en place avec la CGT et Solidaires sur les problématiques droits et libertés et sur les femmes a organisé une conférence débat le mercredi 6 mars sur «notre corps nous appartient : qu'en est-il en 2013 » qui a connu un vif succès et qu'il nous faudra reconduire. A l'initiative du Front de gauche, un premier débat a eu lieu à Toulon sur la **gratuité des transports**, la FSU du Var, mandatée par son congrès sur ce thème, est venue aussi partager et enrichir ses réflexions le 21 mars à la salle Arnal avec d'autres associations et syndicats. Et puis il y a les initiatives du **comité 1905, le collectif pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens** ....

Au delà des collectifs au sens strict du terme, la FSU s'engage en effet dans des réseaux, des intersyndicales ou encore participe à des débats citoyens. Le mois de mars a été en cela très riche, nous souhaitons donc aussi faire connaître ces actions. Le site internet de la FSU du Var les recense d'ailleurs : n'hésitez pas à le consulter ! Nous n'avons pas pu parler de tout, nous vous espérons nombreuses et nombreux lors des actions des collectifs à venir. Si vous êtes intéressé-e pour participer aux collectifs évoqués, militer à RESF, proposer des débats : n'hésitez pas à nous contacter.



### Jour de carence : le retrait !

La suppression de la journée de carence dans la Fonction publique, instaurée par le précédent gouvernement, a été annoncée par Marylise Lebranchu. Cette journée privait de toute rémunération, les agents publics, le premier jour d'un arrêt maladie. Cette journée avait été dénoncée par toutes les organisations syndicales et était encore au cœur des revendications de la journée de grève du 31 janvier dernier. Cette décision sera traduite par une disposition législative qui sera proposée dans le prochain projet de loi de finances. Elle n'entrera donc en vigueur que fin 2013.



### Décentralisation des CIO : un recul mais la vigilance s'impose !

Depuis plusieurs mois, l'intersyndicale (FSU, SUD Education et CGT Educ'Action) est mobilisée pour défendre l'existence du service public d'orientation au sein de l'Education Nationale. La version du projet de loi de décentralisation n'envisage plus, ni transfert des CIO, ni mise à disposition des personnels. C'est un premier pas mais soyons vigilant-es !





# Non à l'“université” privée de la Garde.

*Refusons la marchandisation de l'enseignement supérieur public !*

Depuis novembre 2012, l'ouverture d'une antenne française de l'Université Fernando Pessoa (UFP) à La Garde fait couler beaucoup d'encre : médias locaux, organisations des professions libérales et médicales... et la question déborde désormais du strict cadre local. L'UFP annonce en effet son intention d'ouvrir des formations à Béziers, avec l'accord des élus locaux.

Si la critique de ces pseudo-“universités” est fondée, il ne s'agit pas pour autant d'aberrations : elles sont au contraire le résultat d'une politique éducative que condamne le SNESUP, et avec laquelle il faut rompre.

## Au nom de l'Union européenne

L'UFP inscrit clairement son action dans le cadre de la politique européenne de marchandisation de l'enseignement supérieur connue sous le nom de “processus de Bologne”, lancé à la fin des années 1990. Il vise à organiser la concurrence entre universités à l'échelle européenne, sous couvert de reconnaissance mutuelle des diplômes nationaux. Aussi s'est-il accompagné de la mise en place du système des ECTS (“système européen de transfert de crédits”) : unE étudiantE peut “convertir” dans un autre pays son diplôme acquis dans le pays d'origine. La mise en place du processus de Bologne s'est d'ailleurs accompagnée en France de celle du système LMD (Licence-Master-Doctorat) qui a eu pour fonction de mettre en cause les diplômes nationaux au profit de diplômes adaptés aux besoins locaux du patronat – effet aggravé ensuite par l'“autonomie” des universités et le désengagement de l'État.

L'UFP joue explicitement sur ce terrain : promettre aux étudiantEs d'acquérir un diplôme portugais, convertible ensuite en diplôme français... dans le cadre d'une logique de profit : comme elle l'indique elle-même sur son site, “perdre, dans chaque pays de l'Union, des modes d'enseignement ne mettant pas suffisamment l'étudiantE au cœur d'un processus de la marchandisation incontestable du savoir”.

**F**  
**S**  
**U.**

## Fausse université, vrai embarras

Contrairement à son titre, l'UFP n'est pas légalement une université, et n'aurait pas encore obtenu de la part du gouvernement l'accord préalable indispensable à son ouverture, faute des pièces nécessaires. Cet établissement pourrait donc constituer une

voie sans issue pour les étudiantEs (une centaine) concernéEs...mais une voie sans issue très coûteuse : jusqu'à 9500 € par an !

Dans cette situation, la réaction de l'État est pour le moins embarrassée. Il y a un affichage de fermeté, la ministre de l'Enseignement supérieur ayant porté plainte pour “utilisation abusive du mot université et défaut de demande d'accord préalable”. Mais... l'agence Régionale de Santé avait loué les 1000 m2 nécessaire à l'UFP pour la somme d'à peine 20 000 euros par an. Aujourd'hui le Centre hospitalier intercommunal a résilié la convention d'hébergement, mais aucune interdiction d'ouverture n'est prononcée à La Garde ou ailleurs.

Pour la FSU, il est temps que l'État prenne les mesures concrètes qui s'imposent : la fermeture de cette pseudo-université !

## Combattre les causes et pas seulement les effets

Le fait que l'UFP puisse s'implanter dans le Var est le résultat d'une politique globale appliquée dans l'enseignement supérieur. Elle constitue donc un enjeu important, notamment parce que ce type d'établissements pourrait se développer ailleurs si un coup d'arrêt n'est pas porté maintenant.

Mais il faut aussi s'attaquer aux causes :

- mettre fin au mélange public-privé dans le cadre d'une concurrence généralisée. La dernière grande loi dans l'enseignement supérieur (LRU) s'inscrit totalement dans cette logique, elle doit être abrogée. Le projet de loi sur l'enseignement supérieur aujourd'hui présenté à l'Assemblée s'inscrit lui aussi dans cette orientation : il doit être retiré.

- avancer vers une réelle démocratisation de l'enseignement supérieur : l'UFP s'engouffre dans des failles bien réelles (numerus clausus pour les études de médecine alors que les besoins en santé sont énormes dans notre pays, coût des études...). Face à cela, il faut opposer la perspective d'une université égalitaire et démocratique (université 100% publique, gratuité des études...).

Le SNESUP-FSU participera à toutes les mobilisations en ce sens, à commencer par celles pour la fermeture de l'UFP et le retrait du projet gouvernemental sur l'enseignement supérieur et la recherche !

Émilie Devriendt.

## À qui s'adresser ?

### FSU VAR



Enseignement  
Éducation  
Recherche  
Culture  
Formation  
Insertion

#### FSU - Bourse du Travail

13, Avenue Amiral Collet 83000 TOULON  
Tél : 04.94.93.04.40 - Fax : 04.94.93.04.74  
Email : fsu83@fsu.fr, site : http://sd83.fsu.fr

Instituteurs, Profs des Ecoles, Pegc **SNUipp**  
Emmanuel TRIGO  
Immeuble le Rond point - Avenue P et M Curie  
83160 LA VALETTE  
Tél. 04.94.20.87.33 Fax 04.94.20.87.34

Enseignement secondaire **SNES**  
Dominique QUEYROULET, Coline ROZEROT  
208 rue Emile Ollivier, 83000 TOULON  
Tél./ Fax : 04.94.92.36.77

Education Physique **SNEP**  
Amar GUENDOUZ / Gérard PERMINGEAT /  
Fabienne RAIMBAULT / Brigitte REBOUT  
Tél : 04 93 86 19 52  
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Lycées professionnels **SNUEP**  
Andrée RUGGIERO Secrétaire Académique  
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON  
Tél : 06.79.44.06.81

Technique agricole public **SNETAP**  
Patrick PRENANT Tél : 04.94.01.35.55  
Lycée Agricole 83408 HYERES CEDEX

Protection Judiciaire Jeunesse **SNPES - PJJ**  
Karine MOLINIER  
Unité éducative de Milieu ouvert  
38 rue M. Pagnol, 83500 La Seyne Sur Mer  
Tél : 04 94 15 39 79 ou 06 09 89 20 66

Assistantes sociales **SNUAS FP**  
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Administration scolaire, universitaire, bibliothèques  
**SNASUB**  
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Agents, Techniciens de labo, Ouvriers et Services  
agents territoriaux **SNUACTE**  
Nonce Biondi, nbiondi@regionpaca.fr  
Patrice Espenon, pespenon@regionpaca.fr  
Valérie Dalmasso (agents de labo), 0611186229  
FSU Var, 13 Av Amiral Collet, 83000 TOULON

Infirmières conseillères de santé **SNICS**  
FSU VAR, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Enseignement supérieur, **SNESUP**  
Emilie Devriendt, emilie.devriendt@univ-tln.fr

**SNU POLE EMPLOI**  
Cecile Davril FSU Var, 13 av Amiral Collet, 83000  
Touon ; cecile.davril@pole-emploi.fr.

Equipement (DDE) **SUP'Equip**  
Georges BLANC 06.28.34.05.62  
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Environnement **SNE**  
Eric SERANTONI tel : 06 83 99 14 84  
Parc National de Port Cros  
Castel Ste Claire 83400 HYERES

Personnels de l'administration Pénitentiaire **SNEPAP**  
Gautier SCHONT Annick KOURIO  
SPIP, 146 av Maréchal Foch, 83000 Toulon,  
04 94 92 52 12



#### FSU PACA

Bourse du travail,  
23 bd Charles Nedelec,  
13331 Marseille cédex 3

